

QUELLE COUVERTURE POUR PASSER L'HIVER ?

La crise énergétique actuelle nous renvoie en pleine figure notre dépendance aux énergies fossiles. Entre d'un côté, la nécessité de trouver des réponses immédiates pour une tranche de la population qui subit de plein fouet la hausse du coût de l'énergie et de l'autre, la nécessité de sortir des énergies fossiles, les défis sont de taille. Comment permettre à chacun-e l'accès à une vie décente tout en tenant compte des limites planétaires ?

Ce semestre, l'équipe du Ciep Luxembourg consacre deux cycles à nos besoins fondamentaux : l'un à Bastogne, l'autre à Arlon. En octobre, Philippe Defeyt, économiste et responsable de l'Institut pour un Développement Durable (IDD), était l'invité de la conférence introductive du cycle de Bastogne « (Sur)vivre : à quel prix ? » tandis qu'à Arlon, c'était Aïda Abada chargée de mission au sein du Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Energie (RWAE) qui intervenait lors de la conférence-débat « Flambée des prix de l'énergie, quelles réponses apporter ? ». Ce dossier propose un retour sur ces soirées au travers d'une lecture critique de la situation.

UN « CHOC » DE POUVOIR D'ACHAT HISTORIQUE

Carburant, électricité, chauffage, alimentation, ce sont tous les aspects rythmant notre quotidien et touchant nos besoins fondamentaux qui connaissent une hausse de prix importante. Statbel, l'office belge de statistique, estime l'inflation à 12,27% en octobre 2022. L'inflation de l'énergie atteint quant à elle 63.03%. Malgré cette hausse constante des prix, on est loin d'un emballement que l'on considère comme hyperinflation, une situation connue ces dernières années par le Venezuela¹.

Ce n'est pas tant cette inflation qui est historique mais le choc de pouvoir d'achat, nous explique Philippe Defeyt. Le pouvoir d'achat d'un ménage est sa capacité à continuer à avoir la même structure de consommation alors que les prix augmentent. Il insiste également : « Il n'existe pas UN pouvoir d'achat ». Il y a, pour chacun-e d'entre nous, là où nous sommes, en fonction de nos contraintes mais aussi de nos préférences, un certain modèle de consommation. Il n'y a pas un ménage qui ait la même structure de consommation qu'un autre.

« Ce qui se passe pour l'instant est, pour certain-es, un vrai choc de pouvoir d'achat. » (P. Defeyt)

et 1979. « Avec le choc de 1973, nous avons compris que l'approvisionnement énergétique revêtait un caractère stratégique et politique. C'est ce que nous avons perdu de vue avec ce grand marché, obsédé par les niveaux de prix »² nous confie Nicolas Goldberg dans *LE UN* de novembre consacré à l'énergie.

À la différence d'aujourd'hui, lors du premier choc pétrolier, les salaires connaissaient de réelles augmentations. Lors du second, la perte de pouvoir d'achat était globalement équivalente à celle que l'on connaît aujourd'hui, mais elle s'est inscrite sur une durée plus longue de deux à trois ans.

D'autres épisodes d'inflation sont survenus dans le passé, notamment lors des deux premiers chocs pétroliers de 1973

La hausse actuelle des prix de l'énergie n'explique pas à elle seule cette perte du pouvoir d'achat subie par une partie croissante de la population. Nos salaires, qui ne connaissent plus des augmentations aussi fortes que dans les années 70, et le prix des logements, qui ne cesse de grimper, participent également aux difficultés financières rencontrées par les Belges.

« Aujourd'hui nos envies augmentent plus vite que nos revenus » (P. Defeyt)

De même, notre modèle de consommation a fortement évolué... Nous voulons davantage de loisirs, de voyages, de culture et d'équipements en tout genre.

QUELLE PROTECTION POUR LA POPULATION ?

Il n'existe pas deux ménages qui encaissent le choc de la même manière. Chacun a des comportements de consommation et des vulnérabilités qui lui sont propres.

Pour Philippe Defeyt, une partie modeste de la population jouit d'une certaine protection grâce au tarif social (nous y reviendrons). Une (très mince) partie plus riche est privilégiée et voit même son pouvoir d'achat augmenter en pleine conjoncture. Entre les deux, on identifie la classe moyenne dite « inférieure », celle qui trinque le plus. Ce sont environ 2 millions de Belges (18% de la population³) qui gagnent juste « trop » pour obtenir les aides de la sécurité sociale. S'ils ne répondent pas aux critères requis et passent à côté du filet de sécurité, ils ne sont malgré tout, plus en mesure de payer leur facture énergétique, devenue trop importante. Ce sort n'est plus exclusivement réservé aux plus modestes. Toute une partie de la population, jusqu'ici épargnée, est maintenant affectée. Trop riche pour avoir recours aux aides sociales, trop pauvre pour pouvoir vivre décemment. De cette

¹ Le pays avait avoué en 2018 une inflation de 130.000% (il n'y a pas de faute de frappe), mais les spécialistes l'estimaient plutôt à dix fois ce chiffre ! En 2022, l'inflation devrait se situer autour de 2000%, <https://www.rfi.fr/fr/%C3%A9conomie/20220116-venezuela-l-hyperinflation-ralentit-mais-affecte-toujours-le-quotidien>

² LE UN, « Y aura-t-il de l'énergie cet hiver ? », Entretien avec Nicolas Goldberg, 2 novembre 2022.

³ Trends Le Vif, Qui est cette « classe moyenne inférieure » aux portes de la précarité ?, 16 septembre 2022.

manière, la crise énergétique qui nous frappe de plein fouet provoque un appauvrissement collectif. Désormais, employé-es et petit-es entrepreneur-euses aux revenus pourtant stables suffoquent et peuvent à tout moment basculer dans la pauvreté.

À la lecture des chiffres ci-dessous, la situation est alarmante. En Belgique, la précarité énergétique menace plus d'une personne sur cinq, dont 29,5% des Wallon-nes. Pour lutter contre cette aggravation de la précarité énergétique, le **tarif social** énergie constitue un outil clé. Ce dispositif se montre performant pour contrer la hausse historique des prix de l'énergie. 2 millions de personnes bénéficient de ce tarif qui permet une réduction de plus de deux tiers de la facture d'énergie (gaz et électricité)⁴. Et d'après les services sociaux, 200.000 personnes supplémentaires sont des bénéficiaires potentiels mais n'y ont pas recours, la plupart du temps parce qu'elles ignorent pouvoir bénéficier de ce statut. L'octroi du tarif social est réservé aux personnes appartenant à une catégorie de clients protégés.

Suite à la pandémie qui a engendré son lot de situations précaires, le Gouvernement wallon a défini une nouvelle catégorie : les **clients protégés conjoncturels**. Ces derniers peuvent aussi être fournis en énergie au tarif social pendant un an. Ce statut, dont l'octroi est prolongé jusqu'au 31 août 2023, permet d'interrompre la procédure de défaut de paiement et de placement de compteur à budget et de négocier un plan de paiement raisonnable avec le fournisseur d'énergie. Mais cela ne se fait pas automatiquement, une demande écrite doit être introduite au Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) (ORES ou autre). Le CPAS ou un service social agréé peut également introduire cette demande auprès du GRD.

Depuis le 1er février 2021, le fédéral a élargi le tarif social aux **personnes Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM)**. Cette mesure temporaire prise dans le cadre de la crise COVID-19, a été prolongée à plusieurs reprises et sera valable jusqu'au 31 mars 2023 (sauf autre prolongation). Si le tarif social se révèle être un bon rempart et a tendance à s'étendre doucement, il serait encore plus efficace s'il était octroyé automatiquement à tout ménage en-dessous d'un certain plafond de revenus établi sur la base de son avertissement-extrait de rôle, comme c'est le cas au Portugal.

Et pour d'autres besoins ? Depuis janvier 2022, la région de Bruxelles-Capitale finance une intervention sociale pour l'eau, sur base du statut BIM⁵. Une aide sociale pour l'eau existe également en Wallonie bien qu'elle prenne une forme différente⁶. A partir de 2024, le tarif social s'étendra également à l'abonnement internet⁷. Pourrait-on s'imaginer qu'il inclue, dans le futur, d'autres besoins fondamentaux tels que l'alimentation ?

INSUFFISANCE DES RÉPONSES

Le MOC Luxembourg regrette que le gouvernement fédéral ait misé (une fois de plus) sur une gestion de crise à court terme, avec certes, des mesures d'aide importantes, mais trop rarement à la hauteur des enjeux. Une mesure comme le chèque énergie ne tient ni compte de la consommation ni des besoins énergétiques d'un ménage. Dans le cas où le logement est doté d'une très faible performance énergétique, le chèque est directement absorbé par la forte consommation.

Les attentes quant à la taxe sur les surprofits qui a fait largement débat ces derniers temps, étaient élevées. Les surprofits sont les bénéfices excédentaires qui ne sont pas liés à l'activité de l'entreprise mais à des événements extérieurs. Rappelons que TotalEnergies annonçait un bénéfice net de 14 milliards d'euros en 2021, le plus gros bénéfice jamais réalisé par une entreprise française⁸. Ces profits, dont rien ne justifie un tel montant, sont réalisés au détriment de l'environnement et d'une partie de la population, qui est confrontée au dilemme de se chauffer ou se soigner.

En effet, cette taxe est moins élevée qu'espérée. Lorsque la société fait face à un épisode économique et social complexe, la charge financière se doit d'être partagée ! Alors que d'un côté, certain-es ne parviennent plus à payer leur facture énergétique, de l'autre, le contexte économique profite aux compagnies pétrolières et gazières qui réalisent de plantureux bénéfices.

Pour le RWADE, la taxe des superprofits est une mesure qui aurait dû être instaurée immédiatement. Elle aurait permis de donner de l'air à de nombreux ménages, de financer des mesures ambitieuses, et de rétablir l'équilibre financier. « Les citoyens n'ont pas à payer ces profits, alors qu'ils en subissent les conséquences »⁹.

« Taxer les superprofits n'est pas la solution, il faut éviter les superprofits ! (P. Defeyt) »

« Cette situation va durer le temps de la transition économique et écologique. Les prix vont se détendre mais sans revenir à leur niveau antérieur. » (P. Defeyt) »

⁴ Le RTBF.be, Quelles sont les aides auxquelles vous avez accès pour soulager votre facture d'énergie ?, 13 octobre 2022.

⁵ <https://www.vivaqua.be/fr/intervention-sociale-pour-leau-nouvelle-aide-en-region-bruxelloise/>

⁶ <http://www.spge.be/fr/fonds-social-de-l-eau.html?IDC=2039>

⁷ BX1, Le tarif social pour une connexion à Internet passera à 19 euros en 2024, 08 novembre 2022.

⁸ Franceinfo, TotalEnergies annonce un bénéfice gigantesque de 14 milliards d'euros pour 2021, 10 février 2022

⁹ Les revendications du RWADE face à la hausse des prix

VERS QUOI ALLONS-NOUS ?

Ce que nous vivons n'est pas seulement une crise passagère. Il s'agit d'un moment de basculement, prédit depuis les années 70 (rapport Meadows) et lié au dépassement des limites planétaires et aux conflits géopolitiques qui en découlent. La crise actuelle n'est donc pas seulement la conséquence de la guerre en Ukraine.

En ce qui concerne le pétrole et le gaz, il existe deux faits bien connus des pétroliers mais beaucoup moins du grand public : « cela fait 40 ans que nous sommes passés par le maximum des découvertes annuelles de gaz (et 50 ans pour le pétrole),

qui déclinent depuis 1970, et sont désormais largement inférieures à la production (mais cela n'empêche pas les réserves prouvées de continuer à croître, pour des raisons de nomenclature ou... de bluff !). »

De plus, les technologies qui nous

permettent d'aller chercher ces ressources demandent de plus en plus d'énergie. Selon Philippe Defeyt, nous ne sommes pas loin de ce qui arrive en France avec les pénuries. Certains individus et lieux (cinémas, théâtres, musées, entreprises, ...) seront probablement contraints cet hiver de s'inscrire dans une forme de rationnement « volontaire » afin de pouvoir supporter les factures énergétiques.

NOS REVENDICATIONS POUR UN MODÈLE PLUS AMBITIEUX

Tout le monde (ou presque) s'accorde désormais : il n'est plus tenable de continuer à émettre du CO2 et à épuiser les ressources comme c'est le cas depuis trop longtemps. En matière de logement, le fossé est abyssal entre les bâtiments modestes et ceux qui bénéficient d'une bonne isolation, d'une production photovoltaïque, ... La facture générée par les premiers est plus élevée que pour les seconds. Or, cette facture contribue au financement des aides dont les seconds ont davantage bénéficié.

Une première piste consisterait en l'instauration d'une tranche vitale gratuite ou à très bas prix garantissant l'accès à une quantité suffisante d'énergie. Le RWADÉ va même un cran plus

loin en proposant l'instauration de plafonds de consommations dans le but de décourager les usages nocifs¹¹.

Sortir de la libéralisation

Il y a une quinzaine d'années, l'Europe libéralisait les marchés du gaz et de l'électricité avec pour objectif de garantir un marché performant avec un accès équitable et un niveau élevé de protection des consommateurs. Manifestement, nous ne pouvons qu'attester l'échec de cette idéologie tant elle va à contre-courant en termes de sécurité d'approvisionnement, d'accessibilité des prix et de réductions de CO2 pour atteindre les objectifs environnementaux fixés. La reprise en main du marché de l'énergie par le public constitue une partie de la solution bien qu'elle ait aussi ses limites. Pour le RWADÉ, l'alternative est toujours à inventer : peut-on imaginer un fournisseur public « citoyen » participatif, avec une approche sociale, une politique de prix juste et transparente et une redistribution des profits ?

Mettre en place une sobriété collective

Notre empreinte écologique nous a amené·e à dépasser largement la biocapacité de la terre. Qu'on le veuille ou non cela nous conduit vers une descente énergétique et matérielle. Serons en mesure d'organiser une sobriété collective qui soit égalitaire et qui ne repose pas que sur les épaules des plus fragiles¹²? « Cette crise est un révélateur de notre addiction aux énergies fossiles. Nous vivons des matins de gueules de bois, des lendemains d'ébriété énergétique. Mais ce n'est pas parce qu'on a la gueule de bois qu'on est obligé d'être dépendant toute sa vie. On peut se soigner, ça prendra du temps mais c'est possible.¹³ »

CONCLUSION

Cette crise énergétique est une crise supplémentaire qui vient nous rappeler à quel point la satisfaction de nos besoins fondamentaux est vulnérable. Avoir misé sur les énergies fossiles jusqu'à aujourd'hui (et continuer à le faire) peut-il se solder par un succès si l'on considère les contraintes climatiques sérieusement ? Continuer à exploiter des sites pétroliers et gaziers relève-t-il de la survie, de la folie ou des deux ? Jusqu'à quand la politique du petit pas sera-t-elle de mise ? Combien de temps le bouclier constitué par ces petites mesures résistera-t-il face au raz-de-marée social qui s'annonce ? Andrew Nikiforuk, auteur de *L'énergie des esclaves*, nous exhorte à un mouvement radical d'émancipation qui consisterait à apprendre à utiliser l'énergie et les ressources dans les limites de la planète et à une échelle véritablement humaine. Ne sommes-nous pas suffisamment sous pression pour oser penser un plan politique ambitieux garantissant à chacun·e une part vitale gratuite d'énergie, de nourriture, de logement tout en décourageant les usages nocifs et abusifs ? Un débat à l'ordre du jour du prochain Codeco Mesdames, Messieurs ?

¹⁰ <https://jancovici.com/recension-de-lectures/societes/rapport-du-club-de-rome-the-limits-of-growth-1972/>

¹¹ RWADÉ, Des pistes à discuter : différencier les prix selon l'usage ?

¹² Lhoest Guillaume, septembre-octobre 2022, Contrastes n°212, page 3-4

¹³ LE UN, « Y aura-t-il de l'énergie cet hiver ? », Entretien avec Nicolas Goldberg, 2 novembre 2022